



Dernière mise à jour : 18/10/2022

FICHE TECHNIQUE RACONTE-MOI DES FABLES

- Spectacle de conte autour des Fables de Jean de La Fontaine.
- Utilisation de marionnettes/masques et accordéon diatonique. La marionnette est toutefois mineure dans le spectacle pour laisser la part belle à l'Art du Conte
- Public : familial à partir de 3 ans ou plus (à préciser avec la conteuse)
- La conteuse assure seule le spectacle (pas de technicien)
- Jauge maximum conseillée. Elle n'est qu'indicative, toutefois idéalement :
 - . séances familiales : une quarantaine d'enfants + les adultes, soit au total 80 personnes maxi
 - . séances scolaires/centres de loisirs : 70 enfants + les adultes encadrants. Si les enfants de petite section sont nombreux, une jauge moindre est préférable.
- Espace scénique : Prévoir un espace scénique minimum de 3,50 m d'ouverture X 2,50 m de profondeur X 2,20 m de hauteur
- Spectacle joué de préférence au sol (pas d'estrade ou de faible hauteur)
- Temps d'installation : 1h15 en moyenne (variable selon la salle) + déchargement. La conteuse arrive sur les lieux entre 1h30 et 1h45 avant la séance (démontage 40 mns + rechargement)
- Prévoir une place de stationnement à proximité pour le véhicule de la conteuse
- Technique : sonorisation (micro et ampli portatif si nécessaires) et éclairages fournis par la conteuse dans les lieux non équipés.
- Obscurité / semi obscurité souhaitée mais non indispensable
- Durée du spectacle : Habituellement 3 à 4 fables soit 40 à 50 minutes de spectacle. Les fables sont choisies par la conteuse en fonction de l'âge du public.
- Prévoir un endroit tranquille pour permettre à la conteuse de se mettre en tenue. WC à proximité.
- Si le spectacle est prévu en extérieur, contacter la conteuse

Association Le chat somnambule

Siège social : Maison de l'Occitanie – 11 rue Malcousinat – 31000 Toulouse

Tèl : 06 63 95 66 87 – email : lechatsomnambule31@gmail.com - site : www.lechatsomnambule.com

SIRET : 508 327 277 00028 – code APE : 9001Z

Licences d'entrepreneur de spectacle n° PLATESV-D-2020-003704 et PLATESV-R-2022-002045